



Autorité Aérienne du Cameroun

**QUESTIONNAIRE SUR LES PERFORMANCES
DES COMPAGNIES AERIENNES DESSERVANT LE CAMEROUN SUR LES MARCHES
CAMEROUNAIS, ET LEUR APPRECIATION DES SERVICES DE L'AVIATION CIVILE**

-

Annexe 1 : Liste des définitions



LISTE DES DEFINITIONS

- 1. Tonnes-Kilomètres Disponibles (ATKs) :** Obtenus en multipliant le nombre de tonnes de capacité disponibles pour le transport des passagers et du fret sur chaque liaison (secteur) par la distance du vol.
- 2. Revenus-Passagers-Kilomètres (RPKs) :** Obtenus en multipliant le nombre de passagers payants sur chaque vol au départ du Cameroun par la longueur en Kilomètres du vol.
- 3. Revenu-tonne-Kilomètres (RTKs) :** Obtenus en multipliant le nombre total de tonnes de passagers et de fret transportés sur chaque étape de vol au départ du Cameroun par la distance de l'étape de vol. *Utiliser un poids standard de 100 kilogrammes pour un passager et ses bagages.*
- 4. Blocs-heures avion :** Nombre total d'heures de vol commerciaux, entre le moment où l'avion commence à rouler de façon autonome sur le tarmac au départ, et le moment où il s'arrête complètement à l'arrivée.
- 5. Kilomètres avions :** Somme des produits obtenus en multipliant le nombre de vols effectués sur chaque liaison au départ du Cameroun, par la longueur en kilomètres de chaque liaison au départ du Cameroun.
- 6. Sièges Kilomètres Disponibles (ASKs) :** Obtenus en multipliant le nombre de sièges disponibles à la vente sur chaque vol par la longueur en kilomètre de chaque vol au départ du Cameroun.
- 7. Tonne-Km disponible par employé :** Obtenue en divisant le nombre de tonnes-kilomètres disponibles (ATKs) par le nombre moyen d'employés au siège et en escales, rémunérés au cours d'une année et travaillant pour le marché camerounais.
- 8. Tonne-kilomètre Disponible par US\$ 1000 de coûts du personnel (500 mille francs CFA) :** Obtenue en divisant le nombre de tonnes-kilomètres disponibles par les coûts annuels du personnel au siège et en escales travaillant pour le marché camerounais (en incluant les coûts des heures supplémentaires, la sécurité sociale, les retraites). Exprimé en milliers de dollars US.
- 9. Utilisation Moyenne des Avions :** Obtenue en divisant le nombre total de blocs-heures réalisés par le nombre d'aéronefs disponibles sur les lignes exploités au départ du Cameroun.
- 10. Coût moyen par employé :** Obtenue en divisant les coûts annuels du personnel (en incluant les coûts des heures supplémentaires, la sécurité sociale, les retraites), par le nombre moyen d'employés travaillant pour le marché camerounais.



11. **Longueur moyenne d'une étape au départ du Cameroun** : Obtenue en divisant le nombre d'heures-avions volées par le nombre de départs des aéroports camerounais.
12. **Capacité moyenne des aéronefs** : Obtenue en divisant le nombre de Tonnes-Kilomètres Disponibles par le nombre Kilomètres Avions volés.
13. **Blocs-heures par pilote et co-pilote** : Obtenus en multipliant le nombre d'heures-avions par deux et en divisant le résultat par le nombre total de pilotes et co-pilotes.
14. **Part des coûts du travail dans les coûts d'exploitation** : Coût annuel du personnel au siège et en escale travaillant pour le marché camerounais (incluant les coûts des heures supplémentaires, la sécurité sociale et les pensions de retraite), exprimé en pourcentage des coûts d'exploitation.
15. **Ratio d'exploitation** : Revenus d'exploitation exprimés en pourcentage des coûts d'exploitation.
16. **Taux de remplissage passager** : Kilomètres-Passagers exprimés en pourcentage du nombre de sièges-kilomètres disponibles (ASKs).
17. **Rendement de l'activité de transport régulier du fret aérien** : Obtenu en divisant le revenu total tiré du fret aérien transporté par vols réguliers, par le Revenu-Tonne-Kilomètres (RTKs) tiré du fret.
18. **Rendement de l'activité de transport régulier des passagers** : Obtenu en divisant le revenu total tiré du transport régulier des passagers par le Revenu-Tonne-Kilomètres tiré des passagers.
19. **Coûts de la vente et émission des billets d'avion, et de promotion par passager (TSP)**: Obtenus en divisant le coût total TSP par le nombre de passagers. Le TSP inclut des éléments tels que la paie, les primes et coûts associés au personnel impliqué dans les activités des réservations, de la billetterie, des ventes, et de promotion, les agents de voyage, les commissions de cartes de crédit sur les billets vendus, les frais de réservation du Système Global de Distribution (GDS), les frais d'agence pour les services externes, et la publicité.
20. **Coûts unitaires** : Obtenus en divisant le coût total d'exploitation par le ATKs.
21. **Rendements** : Obtenus en divisant le revenu total d'exploitation par le RTKs. ²